



LE BLAIREAU

INFO - N° 4

**FAUT-IL DIRE
“BLAIREAU D'EUROPE”
OU “BLAIREAU
D'EURASIE” ?**



ÉTUDE ET PROTECTION DU BLAIREAU



Selon les publications, le blaireau est tantôt nommé “Blaireau d’Europe”, tantôt “Blaireau d’Eurasie”. Ces deux dénominations désignent-elles la même espèce ? Faut-il en employer une préférentiellement ?

L’ensemble des êtres vivants connus est regroupé au sein d’une classification comprenant différents niveaux, notamment : règne, embranchement, classe, ordre, famille, genre et espèce. Par exemple, la Belette appartient au règne animal, à l’embranchement des chordés, à la classe des mammifères, à l’ordre des carnivores et à la famille des mustélidés.

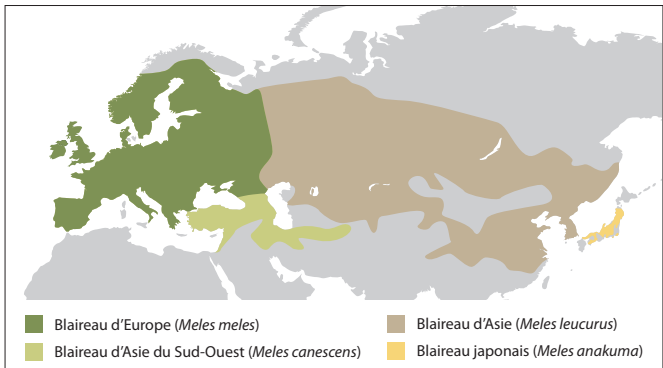
Chaque être vivant possède un nom scientifique. Celui-ci est binominal : il associe le nom du genre et celui de l’espèce. Ces deux noms sont en latin ou ont une forme latinisée. Le nom scientifique est international et identique dans toutes les langues. Il s’écrit conventionnellement en italique, avec une majuscule au nom de genre et une minuscule au nom d’espèce. Par exemple, le nom scientifique de la Belette est *Mustela nivalis*.

Dans le langage courant, nous n’utilisons pas le nom scientifique mais le nom vernaculaire. Il est propre à chaque langue. L’espèce *Mustela nivalis* est ainsi nommée Belette en français, Mauswiesel en allemand, Donnola en italien, etc. Cependant, un même nom vernaculaire peut éventuellement désigner plusieurs espèces différentes. Ainsi, si on parle juste de “Loup”, il peut s’agir de *Canis lupus*, de *Canis rufus*, ou encore de *Canis simensis*. C’est pourquoi est souvent ajouté un deuxième mot : Le “Loup gris”

désigne *Canis lupus*, le “Loup rouge” désigne *Canis rufus* (Amérique du Nord) et le “Loup d’Abyssinie” désigne *Canis simensis* (endémique d’Ethiopie).

En France, et dans les pays limitrophes, il n’y a qu’une espèce de blaireau : *Meles meles* (prononcé « mélesse mélesse »). Selon les documents, elle prend le nom vernaculaire de “Blaireau d’Europe” ou de “Blaireau d’Eurasie” (“European badger” ou “Eurasian badger” en anglais). Mais lequel est le plus pertinent, puisqu’ils n’indiquent pas la même répartition géographique ?

Jusque dans les années 1980, c’est “Blaireau d’Europe” qui était employé. Puis c’est “Blaireau d’Eurasie” qui s’est progressivement imposé, puisqu’on considérait qu’une seule et même espèce – *Meles meles* – peuplait l’Europe et l’Asie, avec une répartition allant de l’Irlande



■ Répartition des espèces de blaireaux en Europe et en Asie

au Japon. Mais différentes études morphologiques et génétiques menées à partir des années 2000 ont montré que les blaireaux vivant en Asie étaient des espèces distinctes de ceux vivant en Europe : *Meles leucurus* pour les blaireaux peuplant une partie de la Russie, du Kazakhstan, de la Mongolie et de la Chine ; *Meles canescens* présent en Turquie et autour de la Mer Caspienne ; et enfin *Meles anakuma* endémique du Japon. *Meles meles* retrouva alors le nom vernaculaire de “Blaireau d’Europe”, puisque n’étant alors présent qu’en Europe, de l’Irlande à la Volga.

En conclusion, “Blaireau d’Europe” est aujourd’hui le nom le plus pertinent pour désigner l’espèce *Meles meles* qui vit chez nous. Si “Blaireau d’Eurasie” reste encore parfois utilisé comme synonyme, il entretient une ambiguïté avec l’ancienne classification où une seule espèce couvrait toute l’Eurasie, ce qui n’est plus le cas depuis la reconnaissance d’espèces distinctes de blaireaux en Asie.

Rédaction : Yann Lebecel



www.blaireau-et-sauvage.org

[f](#) [@](#) /BlaireauSauvage

contact@blaireau-et-sauvage.org

2 rue des Basses / F-88210 Le Vermont

ISSN : 3099-3989

Directeur de la publication :
Le président de l'association

Imprimeur : Exaprint, Mauguio

Dépôt légal : septembre 2026